

Programme BOOSTER

RESEAU ENTREPRENDRE 92

Présentation du dispositif

Le **programme BOOSTER** de Réseau Entreprendre 92 permet d'aider les entreprises dans leur projet développement structurant à travers une aide financière et un accompagnement personnalisé :

- un focus sur un projet prioritaire de développement (métier) : chaque mois pendant 2 ans par un.e chef d'entreprise et/ou une commission avec 2 à 3 chefs d'entreprise,
- la participation au Club Lauréat Booster pour échanger en toute convivialité avec d'autres entrepreneur.e.s sur des thématiques : un club unique basé sur le co-développement avec des entrepreneur.e.s,
- une mise en réseau unique pour permettre une intégration dans des réseaux économiques locaux, nationaux et internationaux.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises qui souhaitent entamer une phase de développement.

— Critères d'éligibilité

Les entreprises doivent remplir les conditions suivantes :

- réaliser un chiffre d'affaires > à 500 000 € et/ou avoir une équipe de 5 collaborateurs,
- avoir plus de 2 ans,
- vouloir passer le cap des 10 emplois avec un projet structurant dans les 3 ans.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est sans intérêt, sans caution et sans garantie, d'un montant compris entre 30 000 € et 90 000 €, remboursable sur 5 ans.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Les entreprises doivent contacter le Réseau Entreprendre Essonnevia [ce formulaire de contact](#).

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 2 ans.

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE 92

- **Tour Opus 12 | Now Connected**
77, Esplanade du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX
Téléphone : 07 76 99 70 61
E-mail : contact92@reseau-entreprendre.org

Déposer son dossier

- <https://www.reseau-entreprendre.org/92/contact/>